

## **Compte-rendu conseil municipal vendredi 11 mars 2022 – 19H00**

### **Présents :**

HAUTEVILLE Laurent  
REQUET Christophe  
JONDEAU David  
FIGUREAU Marie-Laure  
ISNARD Sébastien  
MICHAUD Nadine  
LIZZI Marilyne  
LIZZI Dimitri

### **Excusés :**

BIGOT Nicolas  
CETTOUR-CAVE Laëtitia  
GARIN Patrick

### **Autre personne présente :**

MORELLO Corinne (secrétaire de mairie)

## **ORDRE DU JOUR**

- 1 - Préparation Elections présidentielles : scrutins du 10 et 24 avril 2022.**
- 2 - Courrier Rallye du Mont-Blanc, préparation et information.**
- 3 - Urbanisme : PLUi-H, fin de l'enquête publique, remarques communales.**
- 4 - Ecole : point sur les effectifs, rentrée sept. 2022**
- 5 - Affaires diverses**

### **1- Préparation Elections présidentielles : scrutins du 10 et 24 avril 2022.**

Répartition des permanences des conseillers municipaux pour les scrutins du 10 et 24 avril 2022.

### **2- Courrier Rallye du Mont-Blanc, préparation et information – Montée historique.**

La commune va répondre favorablement au passage du Rallye du Mont-Blanc le vendredi 09 et samedi 10 septembre 2022.

La route sera fermée le vendredi de 07H00 à 10H40 puis de 13H30 à 19H10.

Elle sera fermée de nouveau le samedi de 07H25 à 13H50.

Par ailleurs, la montée historique concernant les véhicules anciens aura lieu le dimanche 15 mai 2022.

### **3- Urbanisme : PLUi-H, fin de l'enquête publique, remarques communales.**

Environ 600 remarques sur le PLUi-H ont été déposées sur l'ensemble des communes. Le retour et la délibération en conseil communautaire aura lieu en juin 2022.

### **4- Ecole : point sur les effectifs, rentrée sept. 2022**

Un conseil d'école a eu lieu le 10 mars 2022. Les effectifs étaient de 53 enfants en janvier 2022. L'effectif prévisionnel est de 43 enfants à la rentrée de septembre 2022 soit 10 enfants de moins ce qui entraînerait la fermeture d'une classe.

Il faudrait 50 enfants pour conserver la structure à 3 classes ce qui est possible car des familles du village qui n'ont pas leurs enfants inscrits à l'école de La Vernaz pourraient potentiellement y mettre leurs enfants ainsi que des familles de La Baume et peut-être aussi de Vailly habitant de notre côté du Brevon.

### **5- Affaires diverses**

- Délibération concernant le remboursement des frais de formation des bénévoles. Les frais de formation peuvent être pris en charge par la commune notamment pour la formation suivie par les bibliothécaires de la commune.
- Tour de France le mardi 12 juillet. Passage au Jotty dans le sens de la descente. La commune doit prévoir des barrières et les installer sur des points stratégiques (intersections avec les routes secondaires).
- Devis extincteurs pour la cantine : 328 euros pour 3 extincteurs + registre de sécurité.
- Affouage : les arbres devraient être coupés en fin de semaine et ils seront stockés sur des propriétés privées. Il faudra donc les enlever assez rapidement.
- Courrier adresser au maire par des administrés concernant la possibilité d'accueillir des réfugiés ukrainiens à La cure.  
Le conseil municipal s'interroge sur cette possibilité :  
Il faudrait que les familles accueillies puissent avoir accès aux services publics ainsi qu'aux commerces et puissent se déplacer pour travailler éventuellement (le statut de réfugiés donne le droit de travailler). Par ailleurs, la situation peut durer très longtemps et il va être difficile de les accueillir dans de bonnes conditions dans notre petit village isolé sur le long terme. Il faudrait une personne responsable presque à plein temps pour les aider ce qui semble difficile.  
Il est rappelé que les bâtiments de la cure peuvent être réquisitionnés comme centre d'accueil par les services de l'état et que ces services répartissent plutôt les réfugiés à proximité des villes ce qui permet à ces personnes d'avoir une certaine autonomie.

Fin de la session à 20H30